

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 1 de 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Nom de la substance: NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

N° CAS: 104-54-1

N° CE: 203-212-3

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH

Rue: Tackenweide 28

Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: + 49 2822 68561 0

Téléfax: + 49 2822 68561 39

E-mail: info@axxence.com

Interlocuteur: Safety Team

Téléphone: + 49 2822 68561 0

E-mail: safety-documentation@axxence.com

Internet: www.axxence.de

Service responsable: Safety Management

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4; H302

Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264

Se laver Mains soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P312

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 2 de 10

|           |                                                                    |
|-----------|--------------------------------------------------------------------|
| P330      | malaise.                                                           |
| P302+P352 | Rincer la bouche.                                                  |
| P333+P313 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.         |
| P362+P364 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.   |
| P501      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
|           | Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.             |

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| Formule:           | C9 H10 O     |
| Poids moléculaire: | 134,18 g/mol |

#### Composants pertinents

| N° CAS   | Substance                                    |          |          | Quantité |
|----------|----------------------------------------------|----------|----------|----------|
|          | N° CE                                        | N° Index | N° REACH |          |
|          | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) |          |          |          |
| 104-54-1 | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL                     |          |          | 100 %    |
|          | 203-212-3                                    |          |          |          |
|          | Acute Tox. 4, Skin Sens. 1; H302 H317        |          |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS   | N° CE                                                           | Substance                                                | Quantité |
|----------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------|
|          |                                                                 | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA |          |
| 104-54-1 | 203-212-3                                                       | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL                                 | 100 %    |
|          | dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2000 mg/kg |                                                          |          |

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Traitement médical nécessaire.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 3 de 10

### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Autres informations

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 4 de 10

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation              |                   |            |                       |
|---------------------------------|--------------------------|-------------------|------------|-----------------------|
| DNEL type                       |                          | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                |
| 104-54-1                        | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL |                   |            |                       |
| Salarié DNEL, à long terme      |                          | par inhalation    | systémique | 2,64 mg/m³            |
| Salarié DNEL, à long terme      |                          | dermique          | systémique | 0,749 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme |                          | par inhalation    | systémique | 0,465 mg/m³           |
| Consommateur DNEL, à long terme |                          | dermique          | systémique | 0,268 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme |                          | par voie orale    | systémique | 0,268 mg/kg p.c./jour |

#### Valeurs de référence PNEC

| N° CAS                                                      | Désignation              |              |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------|
| Milieu environnemental                                      |                          | Valeur       |
| 104-54-1                                                    | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL |              |
| Eau douce                                                   |                          | 0,0077 mg/l  |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |                          | 0,077 mg/l   |
| Eau de mer                                                  |                          | 0,0008 mg/l  |
| Eau de mer (rejets discontinus)                             |                          | 0,0077 mg/l  |
| Sédiment d'eau douce                                        |                          | 0,118 mg/kg  |
| Sédiment marin                                              |                          | 0,0012 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                          | 16,127 mg/l  |
| Sol                                                         |                          | 0,019 mg/kg  |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. NBR (Caoutchouc nitrile)

##### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: cristallin

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 5 de 10

|                                                                              |                                 |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Couleur:                                                                     |                                 |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | 30 °C                           |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 250 °C                          |
| Inflammabilité:                                                              | non déterminé<br>non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | non déterminé                   |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | non déterminé                   |
| Point d'éclair:                                                              | non déterminé                   |
| Température d'auto-inflammation:                                             | non déterminé                   |
| Température de décomposition:                                                | non déterminé                   |
| pH-Valeur:                                                                   | non déterminé                   |
| Viscosité cinématique:<br>(à 40 °C)                                          | 7,45 mm²/s                      |
| Hydrosolubilité:<br>(à 25 °C)                                                | 2,54 g/l                        |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            | non déterminé                   |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | 1,95                            |
| Pression de vapeur:                                                          | non déterminé                   |
| Densité (à 20 °C):                                                           | 1,04 g/cm³                      |
| Densité de vapeur relative:                                                  | non déterminé                   |

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

##### Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

##### Température d'inflammation spontanée

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

##### Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en solvant: 0%

Teneur en corps solides: 100%

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 6 de 10

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

| N° CAS   | Substance                |                  |        |               |          |
|----------|--------------------------|------------------|--------|---------------|----------|
|          | Voie d'exposition        | Dose             | Espèce | Source        | Méthode  |
| 104-54-1 | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL |                  |        |               |          |
|          | orale                    | DL50 2000 mg/kg  | Rat    | REACH Dossier | OECD 423 |
|          | cutanée                  | DL50 >5000 mg/kg | Lapin  | REACH Dossier |          |

##### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (NATURAL CINNAMIC ALCOHOL)

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Information supplémentaire référentes à des preuves

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: Propriétés nuisibles à la santé

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 7 de 10

| N° CAS   | Substance                         |                 |           |                                   |               |          |
|----------|-----------------------------------|-----------------|-----------|-----------------------------------|---------------|----------|
|          | Toxicité aquatique                | Dose            | [h]   [d] | Espèce                            | Source        | Méthode  |
| 104-54-1 | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL          |                 |           |                                   |               |          |
|          | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 9 mg/l     | 96 h      | Danio rerio                       | REACH Dossier | OECD 203 |
|          | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r 19,7 mg/l | 72 h      | Desmodesmus subspicatus           | REACH Dossier | OECD 201 |
|          | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 7,7 mg/l   | 48 h      | Daphnia magna (puce d'eau géante) | REACH Dossier | OECD 202 |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Le produit n'a pas été testé.

| N° CAS   | Substance                |        |    |               |
|----------|--------------------------|--------|----|---------------|
|          | Méthode                  | Valeur | d  | Source        |
|          | Évaluation               |        |    |               |
| 104-54-1 | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL |        |    |               |
|          | OECD 301D                | 26,71% | 7  | REACH Dossier |
|          | Inherently biodegradable |        |    |               |
|          | OECD 301D                | 42,74% | 14 | REACH Dossier |
|          | Inherently biodegradable |        |    |               |
|          | OECD 301D                | 51,52% | 28 | REACH Dossier |
|          | Inherently biodegradable |        |    |               |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS   | Substance                | Log Pow |
|----------|--------------------------|---------|
| 104-54-1 | NATURAL CINNAMIC ALCOHOL | 1,95    |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 8 de 10

### Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport fluvial (ADN)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 9 de 10

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

#### Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

#### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des  
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la  
(les) section(s): 1,2,4,7,8,9,11,14,16.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALCOHOL

Date de révision: 10.02.2023

Code du produit: 229400

Page 10 de 10

### Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë  
 Skin Sens: Sensibilisation cutanée  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%  
 CLP: Classification, labelling and Packaging  
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
 UN: United Nations  
 DNEL: Derived No Effect Level  
 DMEL: Derived Minimal Effect Level  
 PNEC: Predicted No Effect Concentration  
 ATE: Acute toxicity estimate  
 LL50: Lethal loading, 50%  
 EL50: Effect loading, 50%  
 EC50: Effective Concentration 50%  
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
 NOEC: No Observed Effect Concentration  
 BCF: Bio-concentration factor  
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation  
 intérieures)  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 SVHC: Substance of Very High Concern  
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.